

COMMUNE DE ROZIER EN DONZY
Département de la Loire
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 29 juin 2022

Membres :		
- afférents au Conseil :	15	Le vingt-neuf juin deux Mil vingt-deux à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en son lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire : Monsieur Didier BERNE.
- en exercice :	14	
- présents :	9	
- votants :	9	
Convocation en date du :		Présents : BERNE Didier, BERNONVILLE Yves, DESLOIR Bernard, DUTEL Peggy, FOUGERE Gilbert, FORISSIER Johan, GAY Arlette, RIVOLLIER Nicole, SERVY Sylvain
24 juin 2022		Absents excusés : BABEL Anne, BANCEL Béatrice, BONNEFOND Vincent, RODAMEL Karine, TISSEUR Fabienne
Affichée le :		Secrétaire de séance élu : FORISSIER Johan
24 juin 2022		

N° 2022D508	MODIFICATION REGLEMENT SCENE MOBILE
--------------------	--

Monsieur le Maire rappelle que la Commune a désormais la gestion complète de la scène mobile depuis le 13 novembre 2019.

M. le Maire précise qu'actuellement, un règlement et un contrat de location sont à signer, définissant les modalités pratiques de mise à disposition de l'équipement uniquement aux communes et associations de la Communauté de Communes de Forez-Est

M. le Maire propose de modifier le règlement, comme suit :

- changer de gestionnaire
- étendre la mise à disposition aux collectivités ou associations hors Communauté de Communes de Forez-Est

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE la modification du règlement et le contrat de location, définissant les modalités pratiques de mise à disposition de l'équipement pour les communes et associations.

ROZIER EN DONZY, le 06/07/2022

Signé : le Maire, Didier BERNE

